

Séance du 22 avril 2026 Délibération n° 22042026-23	
Nombre de membres : - en exercice : 15 - présents : 15 - votants : 15 - absents excusés ayant donné procuration : 0 - absents excusés : 0	L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Montbazens, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques MOLIERES, Maire.
Date de convocation : 17 avril 2026 Date d'affichage : 17 avril 2026	Présents : Christophe BEC, Maryline BENAZETH, Michel BOURGUE, Francis CAZARD, Philippe COURTOIS, Francis ESPINASSE, Sophie MARZIN, Jacques MOLIERES, Nathalie RAOUL, Sébastien SEGUR, Fabrice SOUYRI, Christine TEULIER, Martine TOURNIE, Marie VERDIER, Céline VIGUIER.
Objet de la Délibération : Désignation d'un délégué au sein de l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie	Secrétaire de séance : Francis ESPINASSE

Monsieur le Maire expose qu'il appartient au Conseil Municipal d'élire un représentant de la Commune au sein de l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie.

Il convient de procéder à la désignation du représentant de la Commune qui siégera à l'Assemblée Générale de l'Agence.

Le Maire propose de procéder par vote à main levée. Le Conseil approuve à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après avoir procédé au vote, à l'unanimité des membres présents :

- **DESIGNE** Monsieur BEC Christophe en tant que représentante de la Commune à l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale « Aveyron Ingénierie » ;
- **AUTORISE** Monsieur BEC Christophe à être membre du Conseil d'Administration de l'Agence dans le cas où elle serait désignée par les membres du collège des communes, des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (dit le bloc communal) comme représentant de ce collège au sein de ce Conseil.

VOTES :

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Certifié exécutoire,
Transmis en Préfecture,
Publié et notifié le 4 mai 2026

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
Francis ESPINASSE

Le Maire,
Jacques MOLIERES

